



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DOP 1009-113444/01

1. Code d'identification unique du produit type:

1009-113444/01

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

LIVERPOOL - revêtement de sol - Moquette suiv. EN 1307:2014



3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Pour une utilisation comme revêtement de sol dans les bâtiments (voir EN 14041) selon les spécifications du fabricant.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

LA MAISON DU SOL, 9/11 rue de la Litte - 92390 Villeneuve la Garenne - France

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Nom de l'organisme notifié ayant réalisé le rapport d'essai pour l'essai de type initial reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant.

C.R.E.T Organisme notifié N°2401

N°2014/037-1

Organisme notifié

Certificat de constance des performances

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Cfl-s1	EN 14041:2008-05
Résistance au glissement	DS	
Teneur en pentachlorophénol	DL PCP	
Émissions de formaldéhyde	NA HCHO	
Résistance thermique [m ² C°/W]	< 0,15	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Pascal Pinard - Directeur Général LMS

(nom et fonction)

le 16 mai 2023 à Villeneuve la Garenne

(date et lieu de délivrance)

(signature)